L'ABEILLE DE LA N.-ORLEANS

Bureaux, No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI MATIN, 20 AVRIL

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A *L'ABEILLE*

Nouvelles du Nord

De deux jours plus récentes.

Assassinat du président Lincoln

ET DU SÉCRETAIRE SEWARD.

Le fils de Seward blessé.

ARRESTATION D'UN DES MEURTRIERS

Retraite de Johnston au Sud.

Sherman en mouvement.

Proclamation de Jeff Davis

CONTINUATION DE LA GUERRE.

Suspension de la conscription.

Diminution des dépenses.

Nouvelles d'Europe.

Satisfaction donnée par le Portugal.

[Les dépêches suivantes ne nous ont été envoyées qu'à trois heures du matin, alors que notre édition était sous presse.]

Baton Rouge, 18 avril

Par l'arrivée du steamer Sultana, nous avons reçu des nouvelles jusqu'au 15.

OFFICIEL.

Le président Lincoln a été assassiné hier soir au théâtre Ford. Il a reçu une balle dans la tête et est mort ce matin. Le secrétaire Seward a aussi été assassiné, et a eu la gorge coupée par un homme qui a blessé Frederick Seward, fils du secrétaire, un neveu de Seward et deux gardes-malades avant d'arriver au lit de la victime. Aux derniers avis il était encore en vie.

Département de la guerre, 1 h. 10 A. M.

Au major-général Dix: Le Président continue à être insensible et il s'affaisse. L'état du secrétaire Seward n'a pas changé. Frederick Seward a eu le crâne fracturé en deux endroits, et une blessure grave à la tête. Le garde-malade est encore en vie mais on désespère de le sauver. Les blessures du major Seward ne sont pas dangereuses.

On sait maintenant avec une certitude raisonnable que deux assassins ont été engagés dans cet horrible crime. Wilkes Booth est celui qui a tiré sur le Président, et l'autre est un de ses compagnons, dont le nom n'est pas connu mais dont la description a été si clairement donnée qu'il ne pourra guère échapper. Il paraît d'après une lettre trouvée dans la malle de Booth que le meurtre a été projeté avant le 4 mars, mai n'a pas été exécuté alors parce que le complice a reculé devant l'accomplissement jusqu'à ce qu'on eût des nouvelles de Richmond.

Booth et son complice étaient hier à six heures du soir à une écurie, et en sont partis avec leurs chevaux à environ dix heures ou un peu avant. Il paraîtrait qu'ils cherchaient une occasion, mais par quelque raison non connue le complot n'a été mis à exécution qu'hier soir. L'un d'eux a évidemment pris la route de Baltimore. On n'a pas retrouvé les traces de l'autre.

E. M. STANTON,
Secrétaire de la guerre.

Département de la guerre,
Washington, 14 avril.

Au major-général Dix.

Abraham Lincoln est mort ce matin à sept heures vingt minutes

E. M. STANTON.

Autre dépêche.

Le secrétaire Seward est mort.

Dépêche postérieure.

Booth est arrêté.

E. RAHKIN.

New York, 15 avril, 9 h. A. M.—Un profond chagrin se lit sur les contenances, par suite des événements qui ont eu lieu à Washington hier soir. Le chagrin de tous les hommes bons est partout apparent. Il n'y a pas eu de drapeaux hissés ce matin jusqu'à ce qu'on connût l'état du Président; ils ont alors été hissés à mi-mât.

Les gens paraissent frappés d'horreur et on ressent une rage extrême envers les sécessionistes et les partisans connus des rebelles.

Caire, 15 avril, 1 h. 30 P. M.—La triste nouvelle de la mort du président des Etats Unis, et du secrétaire Seward a jeté tout le Nord dans un état d'excitation et de rage sans égal dans les annales de l'histoire. Les dépêches des villes du Nord annoncent que les édifices sont tendus de deuil, les magasins fermés, les cloches en branle, les drapeaux à mi-mât et entourés de crêpes.

A Caire, une immense foule s'est rassemblée devant le quartier général à midi pour écouter une harangue du général N. P. Banks, qui est sur le *Pauline Carroll* en route pour la *Nouvelle Orléans. Sa harangue a été courte, mais émouvante*, et il a versé des larmes ainsi que plusieurs autres personnes.

Dans le cours de ses remarques, il a déploré la triste événement, a fait l'éloge du Président et du secrétaire Seward, il a dit que le Président avait été tiré de l'obscurité par le peuple, avait piloté le pays à travers des épreuves comme jamais une nation n'en avait enduré, et au moment où l'étoile brillante de la paix paraissait à l'horizon il est tombé pour ne plus se relever.

Un démocrate copperhead qui se réjouissait de la mort du Président, a été tué sur la place, il a reçu quinze balles dans le corps.

New York, 11 avril—Le *Commercial* dit qu'on annonce que Johnston a retraité au Sud, et on suppose que les rebelles se proposent de s'arrêter pour résister en Georgie et dans le Trans-Mississipi, plutôt dans le but d'obtenir de meilleures conditions que dans l'espoir d'établir un gouvernement indépendant.

Une dépêche de Washington au *Post* dit que le général Weitzel a été remplacé dans son commandement à Richmond. Le bruit courait ce matin qu'il avait été remplacé parce que le gouvernement désapprouvait la mesure par lui d'accorder des sauf conduits à la législature rebelle de la Virginie, mais ce bruit est démenti.

Le général Ord, ayant fait de Richmond le quartier-général de l'armée du James, a pris le commandement parce qu'il est le supérieur de Weitzel.

Des avis qu'on vient de recevoir de Goldsboro portent que l'armée de Sherman s'est mise en mouvement le 10.

Le général Lee est arrivé à Richmond jeudi et s'est de suite rendu chez lui.

Baltimore, 14 avril—Le Richmond *Whig* d'hier ne contient pas de nouvelles fort importantes. Il annonce que le général Lee est arrivé la nuit précédente.

Le *Whig* publie la formule du serment d'allégeance que les citoyens seront requis de prêter. Le bureau du maréchal prévôt est foulé de gens anxieux de prêter serment, et qui tous rivalisent à qui le prêtera le premier, et redeviendra citoyen des Etats Unis.

Washington, 14 avril—On croit ici dans certains cercles que le mouvement inauguré pour la rentrée de la Virginie dans l'Union est un effort des politiciens partisans des droits des Etats Unis dans le but d'obtenir possession du gouvernement d'Etat.

L'ordre pour la réduction de l'armée a répandu la consternation parmi les généraux politiques, qui, d'après ce qu'on dit, seront mis de côté.

Le général Grant s'est tenu chez lui depuis qu'il est arrivé en cette ville. Il a eu plusieurs entrevues avec le président Lincoln et le secrétaire de la guerre.

On s'occupe, d'après ce qui a transpiré, de grandes mesures pour la pacification du Sud.

Le *N. Y. Express* annonce, d'après le rapport d'un de ses éditeurs lui écrivant de Richmond, que Jeff. Davis a fait le 5 une proclamation à Danville, disant que la Virginie avait été réoccupée par les forces fédérales et que la guerre serait continuée.

Sherman était à Raleigh et Johnston se retirait, disait-on, vers Augusta, où les rebelles tâchaient de faire une nouvelle armée.

L'Express dit qu'il sait d'une manière certaine que Stoneman avec 6000 ou 8000 hommes de cavalerie, est arrivé dans la vallée de la rivière Yadkin, comté d'Iadkin, Caroline du Nord. Il se portait sur le chemin de fer entre Greensboro et Danville, et comme Johnston est au Nord de ce point, sa retraite est coupée.

Quelques journaux étrangers ont rapporté que l'intention de notre gouvernement est de reconnaître l'empire mexicain.

L'acte récent du président, cependant, ne vient pas à l'appui de cette opinion, car il avait reconnu Jose A. Godfrey comme consul de la république mexicaine à San Francisco.

New York, 14 avril—Une dépêche au *World* dit qu'aussitôt que Lee eut pris la résolution de se rendre il se mit à l'œuvre pour avoir au moyen d'avoir la paix.

Il est tout à fait probable qu'il proposa à Grant, dans le cas où des conditions généreuses lui seraient faites, de se rendre auprès de Johnston pour l'engager à imiter son exemple.

Pour favoriser ce plan, Grant devait aller à Washington pour demander la suspension du tirage, pendant que Lee se rendrait à Raleigh auprès de Johnston, à l'effet de presser sa reddition.

Une dépêche au *Times* dit que le général Grant restera plusieurs jours à Washington.

On a reçu la nouvelle que Sherman s'est mis en route sur Raleigh lundi soir.

Un dépêche à la *Tribune* dit que le général Grant a annoncé qu'il démontrerait au gouvernement la possibilité de réduire d'un million par jour nos frais militaires sans nuire à la force effective de l'armée.

Le général Weitzel a été envoyé avec ses troupes de couleur à Petersburg.

Le général Ord a pris le commandement de la place à Richmond.

On croit que le général Lee sera présent à la réunion de la Législature de la Virginie.

Une dépêche de Washington au *Herald* dit: Le général Grant représente le général Lee comme très zélé dans ses efforts pour arrêter l'effusion du sang et qu'au lieu d'aller au Nord il engage tous les commandants des armées du Sud à se rendre, sans faire de résistance ultérieure.

Il paraît que Jefferson Davis a envoyé un messager au général Grant pour savoir si le gouvernement lui permettrait de quitter le pays pour ne jamais y revenir. Grant a répliqué que son devoir est de combattre la rebellion jusqu'à ce qu'elle soit comprimée et non de répondre à de telles questions.

Il paraît aussi que Davis et d'autres rebelles étaient intéressés dans le commerce de contrebande et qu'ils y ont fait d'immenses fortunes.

Une correspondance de Goldsboro datée du 10 au *Herald* dit qu'on croyait que l'armée de Johnston avait pris la direction de Charlotte, n'ayant qu'une très faible force de cavalerie pour couvrir sa retraite.

Le correspondant de l'armée du New York *Herald* dit que la première entrevue de Grant et de Lee a été d'abord toute particulière et qu'ensuite leurs officiers d'état-major ont été admis. Lee paraissait abattu et épuisé; il était proprement habillé de gris, sans ornement.

Pendant l'entrevue il a été très taciturne mais sans montrer de faiblesse ou d'humiliation. Il passa la nuit sous un bosquet et déjeûna le matin avec un pain fait de maïs.

Son projet de capitulation n'était connu que de quelques uns de ses officiers.

St Louis, 14 avril—Le major général Banks est parti ce matin avec sa famille pour la Nlle Orléans.

Département de la guerre, Washington
14 avril, 1 h. P. M.

Au maj. gén. Dix,

Le département de la guerre, après une mure délibération avec le général Grant sur les résultats des récentes campagnes, est arrivé à la détermination suivante qui sera mise immédiatement à effet:

1 Suspendre tout tirage et recrutement dans les Etats loyaux.

2 Suspendre les achats d'armes, de munitions et de matériel et réduire les dépenses de l'établissement militaire dans toutes les branches du service.

3 Réduire le nombre des généraux et des officiers d'état major aux besoins actuels du service.

4 Lever toutes les restrictions militaires sur le commerce, autant du moins que cela peut s'accorder avec la sureté publique. Aussitôt que ces mesures pourront être mises en opération, elles seront annoncées dans un ordre public.

E. M. STANTON.

Caire, 15 avril A. M.—Ce qui suit est tout ce qui a été reçu jusqu'à minuit, la nuit dernière:

Halifax, 11 avril—Le steamer *Europa*, parti de Liverpool, le 1er et de Queenstown le 2 avril, est arrivé ce matin.

Le ministre américain a obtenu satisfaction du gouvernement portugais pour avoir fait tirer sur le *Niagara*.

Il a demandé que le drapeau américain fut salué par les forts qui ont tiré et que le gouverneur de ces forts fut renvoyé. Les commandants américains ont nié qu'ils eussent l'intention de partir quand on a fait feu sur eux.

Liverpool, 1 avril—Le coton est ferme, mais calme et sans changement. Les céréales sont calmes et fermes.

LIGUE UNIONISTE DE NEW YORK.

Une association, portant le nom de Ligue Unioniste, a établi ainsi sa plateforme à New-York:

Résolu, que tout en voulant la paix, le peuple du Nord ne peut s'entendre avec des traitres et des rebelles comme partie contractantes.

Résolu, que c'est une grande erreur de croire que le Nord traite les rebelles comme belligérants, dans le sens de la loi des nations: qu'il ne traite avec eux que par esprit d'humanité.

Résolu, qu'on n'ouvre aucune négociation avec les rebelles sans établir les bases suivantes:

1—Aucun armistice quelconque.
2—Aucune médiation étrangère.
3—Pas d'esclavage.
4—Pas de responsabilité pour la dette des rebelles
5—Aucun droit d'Etat incompatible avec ceux de l'Union, et surtout nulle reconnaissance des droits de sécession.

AVIS POSTAL.

Une malle pour Mobile se fermera tous les jours au bureau de poste de la Nlle Orléans à 3 h. P. M., jusqu'à nouvel ordre, et sera expédiée par chaque steamer partant régulièrement pour ce port.

En raison de la détention du bateau à vapeur *Olive Branch*, les malles pour le Nord et l'Ouest ne seront pas fermées à ce bureau avant jeudi 20 du courant, à 3 h. P. M.

ORDONNANCE MUNICIPALE—Une ordonnance signée du maire militaire Hoyt, en date du 31 août 1864, avait ordonné l'application de la mesure votée par la Convention de 1864, et qui élevait les salaires des ouvriers employés aux travaux publics aux chiffres suivants: contre-maîtres, $3 50 par jour, artisans $3 00, charretiers $3.50, journaliers $2 00, à partir du jour où la nouvelle Constitution serait ratifiée par le peuple.

Une ordonnance du nouveau maire Kennedy, en date du 10 avril, révoque la première à partir du 15 avril et remet les choses dans leur état primitif. M. Kennedy a pensé que l'état de pénurie du trésor de la ville ne justifiait pas des salaires aussi élevés.

CHRONIQUE LOCALE.

MORTALITÉ—Le Bureau de Santé annonce dans son rapport officiel publié ce matin, qu'il y a eu 114 décès dans les limites de la Nouvelle-Orléans, du 10 au 16 avril inclusivement.

Les maladies qui ont fait le plus de victimes sont: la picote, 18, la consomption 16; l'hydropisie 4; la fièvre scarlatine, 4.

Ages—Au-dessous de l an, 17; de 1 à 2 ans, 6; de 2 à 5 ans, 7; de 5 à 10 ans, 6; de 10 à 15 ans, 2; de 15 à 20 ans, 3; de 20 à 25 ans, 5; de 25 à 30 ans, 9; de 30 à 40 ans, 16; de 40 à 50 ans, 17; de 50 à 60 ans, 10; de 60 à 70 ans, 8; de 70 à 80 ans, 3; de 80 à 90 ans, 1; de 90 à 100 ans, 1; non déclarés, 3.

Nationalités—France, 3; Allemagne, 6; Irlande, 7; Italie, 1; Norvège, 1; Espagne, 2; Etats Unis, 61; Antilles, 1; non déclarés, 31.

Il est mort 67 blancs, 26 nègres et 21 mulâtres.

CONSCRIPTION

Liste des noms du Second District.

Mercredi 19 avril 1865.

HUITIEME JOUR.

1001 James Jefferson, Cirque, écuyer, couleur
1002 Anselme Simon, St Louis et Galvez, peint.
1003 Edward Schaffert, 14 Chartres, cordonnier
1004 Richard Hess, 36 Toulouse, ferblantier
1005 Othello Lainez, 101 St-Philippe, profess.
1006 Louis R Douglass, 120 Conti, cuisinier couleur
1007 Jean B Poincot, 196 Bienville, marchand
1008 Hugo Redwitz, 46 Orléans, cellier
1009 Henri Smith, brick Darby Post 34, marin
1010 Daniel Madison, 90 St-Philippe, journalier
1011 Joseph Hugonin, St-Pierre et Royale, batelier
1012 Pierre Dusolot, 249 Bayou, pas de profession
1013 Baptiste Raccas, 253 Bayou, journalier
1014 Louis Potlne, 151 Bourgogne, forgeron
1015 James Foreman, 123 St-Pierre, journalier couleur
1016 Mark Williamson, Remparts et Tremé, fournisseur de l'armée
1017 Gregory Espinola, 199 Chartres, droguiste
1018 William Dallas, 62 Dauphine, détaillant
1019 Mark B Koulsberger, 61 Royale, marchand de souliers
1020 George A Zahn, 191 Royale, fabricant de peignes
1021 Silvester Romagosa, 199 Royale, cordonnier
1022 Gustave Villvit, 217 Bourgogne, 2me Cour de District
1023 Ernest J Terrebonne, 6 Remparts, commis
1024 Alphonse Barnett, 221 Esplanade, notaire
1025 Edward Ferretti, 142 Chartres, marchand
1026 G W Masson, 128 Toulouse, police
1027 Frédéric Laudriaux, 221 Chartres, avocat
1028 John F Brauing, 291 Douane, tonnelier
1029 Michael Dingen, 248 Vieille Levée, commis
1030 Manuel Smith, Levée et Quartier, marinier
1031 Auguste Bartlett, 12 Roman, commis
1032 Jean Ducos, lougre *la Tour d'Auvergne*, matelot
1033 Charles Collier, 86 Royale, négociant
1034 Thomas Alai, 11 St-Philippe, marchand de fruits
1035 Alex. Fleischerick, 40 St Pierre, tailleur
1036 Ed Feray, 101 Rome, charpentier
1037 John P Boisseau, 259 St Louis, encanteur
1038 Francis Hester, 346 Douane, peintre
1039 Anthony Baumgarner, chemin coquillé Washington, journalier
1040 Jean Aliz, 242 Douane, chasseur
1041 John Franklin, 21 Bourbon forgeron
1042 Jean Dupont, 900 Orléans, journalier
1043 John E Scott, 37 Bassin, mouleur coul.
1044 Leonard Webber, 3, Bienville, boulanger
1045 Prosper Reber, 23 Chartres, marchand
1046 Ferdinand Raffert, station du Bayou, conducteur
1047 Hippolyte Bonser, 50 Royale, boucher
1048 Joseph Darias, 52, Dauphine, salon d'huîtres
1049 William Voss, Ste Anne et St Claude paveur de rues
1050 Peter Martinez, goélette Eda, marin
1051 Bernard Goodman, 255, Chartres, marchand
1052 Victor Harman, 16 Royale, cafetier
1053 Joseph Payan, 30 Douane, cordonnier
1054 Patrick Muney, goélette Rebecca, matelot
1055 Louis Nelmager, 407, Douane, tailleur
1056 Jules Debeyrooll, 105 Bienville, tailleur
1057 Julien A Boulanger, Dorgenois et Ursulines, commis
1058 George Kaimal, 393, St Philippe, tailleur
1059 Henry Allen, Bienville entre Tremé et Marais, marinier, coul
1060 Alphonse Bachet, 16 St Louis, marchand
1061 Armand Mortimer, 291, Ste Anne, journalier, coul
1062 Louis Géry, 103, Douane, ingénieur
1063 Michael Machell, St Philippe et Dumaine boulanger
1064 Martin Hadner, 31 Hopital, charpentier
1065 Bertrand Estrade, Royale et St Philippe cafetier
1066 Reuben Wallis, goélette Helena photographe
1067 Salvadore Comas, 202 Bienville, commis
1068 Jacob Hooper, 439 Conti, horloger
1069 Joseph White, 300 Bayou, cuisinier
1070 Louis Cager, 63 Toulouse, cuisinier
1071 James Ioman, steamer St Charles, marinier
1072 Vincent Lebesque, près le parc de la ville, laitier
1073 P Dackmar, 6, Bâtisses du Croissant, ferblantier
1074 William Irwin, Madison et Chartres, ingénieur
1075 Edgard Irwing, St Louis et Marais, ingénieur
1076 Philippe Lawson, Galvez et Hôpital, domestique, couleur
1077 William Thomas, Levée entre Hôpital et Quartier, matelot
1078 Thomas Altenhofer, 16 St Philippe, charpentier
1079 H Wax, Marais et Douane, marchand
1080 William Cronay, goélette Lilly, matelot
1081 Abraham Jacob, 143 St Pierre, journalier, couleur
1082 Isaac Haltsman, 21 Marais, tourneur
1083 Wm Doll, 133 Orléans, cafetier
1084 Pierre Estrampes, 145 Chartres, boucher
1085 Léon Schaag, 78 St Louis, commis
1086 John Baptiste, 100 St Pierre, charron, couleur
1087 Armand Belot, 155 Ste Anne, cigarrier
1088 John Kronk, 249 St Louis, conducteur
1089 Michael Scholly, 150 Ste Anne, journalier
1090 Gabriel Pichon, 101 Ste Anne, peintre, de couleur
1091 Baptiste Villeng, 146 Ste Anne, sellier
1092 Théophile Facquet, 82 Conti, marchand
1093 Philippe, Helwig, Gretna, charpentier
1094 William Mc Henry, 190 Franklin, journalier
1095 H Quezergue, 335 Dumaine, charpentier, de couleur
1096 Elvin Anyheur, 336 Ste Anne, tailleur, de couleur
1097 Carl W Bergmane, 25 Toulouse, commis
1098 Jean Marie Mark, 272 Royale, forgeron
1099 Tom Williams, 265 Douane, journalier, de couleur
1100 Jean B Fleitas, 270 Bourgogne, commis.

Le tirage recommencera demain jeudi, à 9 h. A. M.

Remplaçants—MM. A. & S. NEWHOUSE, rue, No 19, rue St. Charles, ayant dans ce but déposé un cautionnement entre les mains de l'autorité, sont autorisés à fournir des remplaçants à ceux que le sort désignera pour un service actif dans l'armée. Ils traiten à des conditions fort libérales et fourniront promptement les remplaçants demandés.

☞ MM. ANDREWS ET McBETH, 60, rue Carondelet, ayant fourni le cautionnement requis pour le fidèle accomplissement des obligations qu'ils peuvent contracter vis-à-vis du public, ont obtenu du colonel Sheldon Sturgeon, chef du recrutement et assistant maréchal-prévôt, l'autorisation de fournir des remplaçants aux personnes qui s'adresseront à eux dans ce but.

Quatrième, Cinquième et Sixième Ward.

Commission de la taxe directe des Etats Unis, pour l'Etat de la Louisiane.

Bureau, rue de la Commune, No 186.
Nlle-Orléans, 13 mars 1865.

LE TABLEAU DES TAXES du Quatrième, du Cinquième et du Sixième District représentatifs de la Paroisse d'Orléans (le Quatrième, le Cinquième et le Sixième Wards de la ville de la Nouvelle Orléans) est achevé: les taxes prélevées dans les dits wards, en vertu d'une loi du Congrès, laquelle est intitulée "Acte pour la perception de taxes directes dans les districts insurgés et pour d'autres fins," et a été approuvée le 7 juin 1862—devront être payées, au bureau No 186 de la rue Commune, Nlle-Orléans, dans les soixante jours qui suivront le QUINZE MARS 1865.

Tous les terrains ou morceaux de terre situés dans les limites des dits Districts ou Wards et sur lesquels les taxes n'auraient pas été payées dans les dits soixante jours, seront forfaits au profit des Etats Unis.

Les personnes qui viendront payer les taxes sont priées de donner le numéro ou la description de leurs terrains ou de leurs lots. Elles feraient très bien d'apporter leurs derniers reçus de taxes.

Le Quatrième, le Cinquième et le Sixième District ou Wards sont situés entre la rue du Canal et la rue de l'Esplanade.

Les billets du Trésor sont les seuls reçus en paiement des taxes.

E. M. RANDALL,
GEO. W. AMES,
M. P. BONZANO,

Commissaires de la taxe directe des Etats Unis pour la Louisiane

13 mars—

☞ Vu la nouvelle épouvantable de la PLUS GRANDE CALAMITÉ qui ait frappé la nation, le Bureau de Commissaires de la Taxe Directe des Etats-Unis sera fermé pendant dix jours.

Le délai accordé pour payer les taxes mentionnées dans le précédent avis est augmenté de dix jours à partir de la date désignée pour le règlement des dites taxes.

E. M. RANDALL,
GEO. W. AMES,
M. P. BONZANO,

Commissaires de la taxe directe pour la Louisiane

Certifié
E. J. DERICKSON, commis. 15avril

Bureau de la commission spéciale,

Encoignure des rues du Nord et St Francis
Nlle Orléans, 10 avril 1865.

Aux habitants de la division militaire de l'Ouest Mississipi,

☞ Il a été organisé, par le gouvernement des Etats Unis, une Commission qui devra s'enquérir de l'administration militaire et civile de la division militaire de l'Ouest Mississipi qui comprend la ville de la Nouvelle Orléans. Elle est composée du major général W. F. Smith, de l'armée des Etats Unis et de M. James T. Brady, de New York. Des personnes malintentionnées ou coupables ont propagé sous de fausses couleurs l'origine et le but de la commission. C'est pourquoi on s'empresse de vous informer que la Commission n'a d'autre but que d'examiner les griefs dont les habitants de la division militaire et qu'elle a au contraire pour objet d'aider à les garantir.

Un de ses principaux buts est de s'assurer et de châtier militaire ou autre, ou un individu quelconque, qui aurait agi avec l'autorisation des Etats Unis, a trompé ou opprimé une personne quelconque demeurant dans les limites de cette division.

Le public est instamment prié de porter à la connaissance de la Commission tous les actes illégaux afin que les coupables soient traités comme ils le méritent.

Le rétablissement du commerce a été de beaucoup retardé par des hommes qui se sont servis de l'argent ou de l'influence de manière à empêcher une concurrence libre et égale. La Commission désire ardemment détruire ce système et châtier tous ceux qui y ont trempé.

Ceux qui sont disposés à aider la commission en lui communiquant des faits qui leur sont connus, sont priés de s'adresser au soussigné. Un renseignement vrai ne sera, dans aucun cas, employé contre la personne qui le donnera, car le grand but du Gouvernement est d'effectuer la cessation des abus et de punir les officiers qui ont abusé de la confiance mise en eux.

NICOLAS BOWEN,
Lieut. Col. A. A., rapporteur.

13 avril—31f

LE NOUVEAU MAGASIN
DE
Marchandises sèches
A BON MARCHÉ,

Rue du Canal, No 160, coin Baronne, en face du Christ Church.

AVIS.

Grande réduction sur toutes nos marchandises!

L'or a baissé et nous vendons nos marchandises meilleur marché. Les acheteurs de la ville et de la campagne sont invités à venir examiner notre grand stock nouveau avant de s'adresser ailleurs et à comparer nos articles et nos prix à ceux d'autres maisons de la ville. Etant des commerçants, nous devons, par tous les moyens, établir notre réputation à la Nlle-Orléans. Il nous faut donc vendre à plus bas prix que les autres afin d'attirer ceux qui ont l'habitude de faire leurs achats ailleurs.

Il est de l'intérêt des acheteurs de venir examiner notre stock d'étoffes fines à robes, de dentelles, broderies, étoffes blanches qui sont de 25 à 50 cents au-dessous des prix réguliers de détail.

Nous travaillerons la première année pour la réputation et la seconde pour les bénéfices.

3mars—1m M. KEIMAN.

ORDRES SPECIAUX No 103.

Quartier Général du département du Golfe.

Nlle-Orléans, 17 avril 1865.

(EXTRAIT)

2 — Par ordre du major général E. R. S. CANBY commandant la division militaire de l'Ouest Mississipi, aucune personne qui n'est pas dans l'armée ou n'y est pas nécessaire, ne sera autorisée à aller à Mobile (Ala) à moins qu'une demande ne soit adressée au commandant et qu'il ne l'accorde.

Des passes pour Mobile, pour les personnes nécessaires au service public, ne seront accordées qu'au quartier général du département.

Il sera fait des perquisitions strictes sur tous les bateaux partant pour Mobile ou le Fort Gaines, et toutes les personnes qui n'auront pas l'autorisation voulue seront arrêtées et amenées devant le maréchal-prévôt général du département du Golfe, pour être poursuivies.

Par ordre du major général HURLBUT,
NATHANIEL BURBANK,
1er Lieut. 10e de grosse art. de coul. des E. U. et A. A. A. Gén.

AUX PEINTRES.

TROIS MILLE LIVRES BLANC DE CERUSE PUR UNION.
50 barils HUILE DE LIN.
5 barils BENZINE.
3 barils ESSENCE DE TEREBENTHINE.
2 barils VERNIS.
LES COULEURS DE TIEMAN, SECHES ET A L'HUILE.
PINCEAUX, &c, &c.

En général tous les articles employés pour la peinture. Le tout de première qualité.

A vendre en quantité, au gré des acheteurs, par
CUSACHS & OGDEN,
encoignure Royale et St Philippe

Aux Fabricants de Cotonnade,

MILLE livres INDIGO GUATIMALA.
300 livres CHAINE DE COTON, BLANCHE No 4, 16
1100 livres CHAINE DE COTON, ROUGE, TEINTE A L'HUILE.
3 caisses CARDES, d'une qualité supérieure pour l'usage des familles.

A vendre par CUSACHS & OGDEN,
encoignure St Philippe et Royale.

Graines de coton.

VENANT d'être reçu: 227 sacs graines de coton Petit Gulf, qualité de choix.

A vendre par A. F. DUNBAR,
rue de la Commune, No.

STEAMERS POUR LA FRANCE DIRECTEMENT.

Nouvelle ligne de steamers à roues, de 1ère classe, ENTRE NEW YORK ET LE HAVRE.

Les cinq premiers splendides bâtiments destinés à desservir cette ligne favorite sont les suivants:

WASHINGTON........3204 tonneaux....900 chevaux
LAFAYETTE........3204
EUROPE........lancé
FRANCE........lancé
NAPOLEON III......en construction.1100

Jusqu'à l'achèvement de tous ces bâtiments, le service se fera par le "Washington", capitaine A. Duchesne, et le "Lafayette", capt. A. Bocandé, de la manière suivante:

DE NEW YORK AU HAVRE.

LAFAYETTE........mercredi 26 avril.
WASHINGTON........mercredi 24 mai.
LAFAYETTE........mercredi 21 juin.

Prix du passage payable en or ou l'équivalent en papier monnaie des Etats Unis. 1re cabine (y compris le vin de table)......$150; 2me do do do $70 ou $85

Un médecin de première classe de la marine Impériale est attaché à chacun des navires. Les soins et les médicaments sont gratuits.

GEO. MACKENZIE, Agent
7, Broadway, New-York

A Paris, 12, boulevard des Capucines (Grand Hôtel)
Au Havre, chez William Iselin & Cie

Paquebot régulier du MARDI pour VICKSBURG, NATCHEZ, et tous les points intermédiaires—Le beau bateau à vapeur GREY EAGLE, capitaine Jno S. Woolfolk, O. A. Williams commis, partira régulièrement à 5 heures P. M. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à

JOHN A. STEVENSON, Agt.
rue Front, No 7

Jour de départ—tous les SAMEDIS, à 5 heures de l'après-midi.

Paquebot régulier de la côte et du Bayou Lafourche—Le bateau à vapeur UNA, neuf et d'un faible tirant d'eau, capitaine R. Kellog, commis S. S. Birsch, partira de la Nlle-Orléans ainsi qu'il est dit ci-dessus. Il prendra du fret et des passagers pour tous les débarcadères de la côte, Donaldsonville, Paincourtville, Napoléonville, Thibodeaux et tous les débarcadères du Bayou Lafourche.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

POUR THIBODAUXVILLE, et les points intermédiaires—Le bateau à vapeur LAFOURCHE, capitaine Fa..., partira pour les points et désservis tous les SAMEDIS à 4 heures du soir. Pour fret s'adresser à bord ou à

JOHN L. TITUS, agent,
No 16, rue Bienville, au premier.

Jours de départ, tous les MERCREDIS à 10 heures du matin—Pour le Fort Jackson, la Station de la Quarantaine, la Pointe à la Hache et tous les points intermédiaires sur la côte, au-dessous de la ville, l'excellent bateau à vapeur ALGERINE, capitaine W. Scanlin, E. Maura et N. Barnds, commis, fera ses voyages comme paquebot régulier, ainsi qu'il est dit ci-dessus. L'ALGERINE laissera le dimanche, jusqu'à la Pointe à la Hache et, le mercredi, jusqu'au fort Jackson. Pour fret ou passage s'adresser à bord.

POUR MATAMOROS—Le beau steamer C. CASTRO capitaine Arnet, attendu sous peu dudit port, devant faire les voyages réguliers, pour éviter du retard les personnes ayant du fret désirant partir par cette occasion sont priés de passer chez les agents du dit steamer pour obtenir des places à leur office No 14 Front Levée, entre Commune et Gravier, office du "Diving Bell Boat Company".

Jours de départ, tous les LUNDIS et les JEUDIS, à 5 heures de l'après-midi.

Paquebot régulier de Bayou Sara—Deux fois par semaine—Pour Morganza, Port Hudson, Baton-Rouge, Plaquemine, Donaldsonville et tous les points intermédiaires sur la Côte. Le magnifique bateau BELLA DONNA, capitaine Abe Smith, S. D. Moore, commis, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JOHN L. TITUS,
No 16 rue Bienville, au premier

Jours de départ, tous les MARDIS et les VENDREDIS à 5 heures de l'après-midi.

POUR BATON ROUGE, PLAQUEMINE, DONALDSONVILLE et tous les points intermédiaires sur la Côte. Le magnifique bateau à vapeur VIRGINIA, capitaine E. W. Kerr, O. Marlou commis, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
WELD, WITTERS & Co.
Encoignure Tchoupitoulas et Commune,
ou à JOHN L. TITUS,
No 16, Bienville, au premier.

Paquebot régulier du samedi—POUR VICKSBURG, NATCHEZ et tous les ports intermédiaires—Le beau bateau à vapeur JOSEPH PIERCE, capitaine P. D. Pratt, commis F. A. Sherman, partira régulièrement, pendant la saison, à 5 heures du soir.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JOHN A. STEVENSON, agent
Rue Front, No

Paquebot régulier du samedi soir. POUR VICKSBURG,

Grand Gulf, Rodney, Natchez, Fort Adams, Hog Point, Morganza, Bayou Sara, Baton Rouge, Plaquemine, Donaldsonville et tous les débarcadères intermédiaires sur la côte. Le bateau neuf, fin marcheur, SARATOGA, Commandant A. J. May, commis Saml. Ayles et Jos. Curtis, partira régulièrement pendant la saison, ainsi qu'il est dit ci-dessus.

N. B.—Un commis se tiendra sur la Levée, à toute heure, le jour du départ, pour recevoir le fret.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
J. L. TITUS,
Au coin des rues Bienville et Vieille Levée
A. BRITTON, rue Front, No 7,
WOODRUFF, BUTLER & CO,
Rue Nlle-Levée, No

POUR LE HAVRE—La barque première MERAN, capitaine Welsche, en ce chargement dans le port et devant partir... Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine, à bord ou à C. CAVAROC & CO,
116 rue Royale.

POUR MATAMOROS—Passage seulement—La goélette anglaise ASUNTA ANNA, partira positivement SAMEDI, 22 du courant. Pour passage s'adresser à
J. KELLY, No 83, rue Gravier

POUR MATAMOROS—La goélette anglaise VENICE, capitaine De Kuker, partira positivement JEUDI 20 courant, pour le susdit port. Pour passage s'adresser à bord, au pied de la rue Esplanade.

POUR MATAMOROS—La goélette anglaise, fine voilière et de première classe, NEPTUNE, capitaine Leighton, ayant la majeure partie de son chargement engagé partira sous peu pour le susdit port. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à
L. JOUBLANC,
33 Passage de la Bourse au 1er.

POUR MATAMOROS—La goélette anglaise, fine voilière et de première classe BRAZOS, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira sous peu pour le susdit port.

Pour balance de fret ou passage, s'adresser à
L. JOUBLANC, 33, Passage de la Bourse, au premier

POUR TAMPICO—La goélette anglaise, fine voilière et de première classe NEPTUNE, capitaine Leighton, ayant la majeure partie de son chargement engagé partira sous peu pour le susdit port. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à
L. JOUBLANC,
33, Passage de la Bourse, au premier

POUR MATAMOROS—La goélette au plaisir de première classe et fine marcheuse W. C. CHAPIN, capitaine Cook, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée déjà, partira sous peu comme ci-dessus. Pour balance de fret ou passage, ayant de magnifiques commodités, s'adresser à
M. ORIOL,
No 4, rue St. Louis.

POUR MATAMOROS—La goélette anglaise fine voilière et de première classe DART, capitaine De Kuker, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira sous peu.

Pour balance de fret ou passage, s'adresser à
L. JOUBLANC
21 Passage de la Bourse, au premier

POUR TAMPICO—La goélette fine voilière LILLY No 2, capitaine Th. S. Wood, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu pour le susdit port. Pour balance de fret ou passage, s'adresser au capitaine, à bord, en face de l'Hôtel des Monnaies.

MAGASIN A LOUER.

A louer, à partir du 1er avril, le beau magasin double situé rue Poydras, No 112. S'adresser rue de la Commune, No 151, au premier.

Maison et magasin à louer.

A louer une maison avec magasin, rue Bienville près de la Vieille Levée,
S'adresser à L. B. POTHIER,
65, Vieille Levée

Avis au public et aux contribuables

LE soussigné, employé depuis nombre d'années dans les bureaux d'assessement, prévient les contribuables qu'il se charge du règlement des taxes d'Etat et de ville, ainsi que de l'obtention des licences. Il se charge également de faire rectifier les assessements et de faire rembourser à qui de droit le montant de toutes taxes payées par erreur. S'adresser au bureau de l'Assessor de l'Etat, No 37 rue St. Pierre, entre Chartres et Royale, de 10 heures à midi.

JOHN DUFOUR

PLUS DE DISTANCE!!
DIVINATION, PREDICTION!
PAR MADAME ADAH,

Cartomancienne parisienne et élève de Mlle Lenormand. Heures de consultation, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

No 93, rue St Louis

LA GRANDE CLAIRVOYANTE

Madame LABLANCHE,

CETTE merveilleuse et célèbre clairvoyante a fixé sa résidence au No 162 de la rue Bienville, entre les rues Bourbon et Dauphine. Le don extraordinaire de seconde vue la met à même de découvrir, sans jamais se tromper, le siège du mal et de prescrire le remède. La guérison est certaine, quelque opiniâtre que soit le mal. Les personnes qui habitent la campagne, en faisant connaître le jour de leur naissance, peuvent avoir son horoscope.

Mme LA BLANCHE s'est acquis à la Nouvelle Orléans une réputation dont elle peut être fière à juste titre. Le public et la presse ont exprimé la même opinion; tout le monde s'accorde à dire que Mme La Blanche est la seule véritable clairvoyante qui ait jamais existé.

Elle donne des consultations en anglais et en français.

Prix modérés pour les dames et pour les messieurs.

La résidence et le cabinet de Mme La Blanche sont dans la rue Bienville, No 162, entre les rues Bourbon et Dauphine, à deux îlets au-dessus de la rue du Canal.

LE FETANIC DE PERSE,

porte toujours bonheur à la personne qui l'a lui rend la cœur léger, le fait aimer, ramène le pain dans le ménage et ne manque jamais de rapprocher les amants.

CHAPEAUX DE CAMPECHE.

GRAND assortiment de CHAPEAUX de CAMPECHE, blancs ou noirs, ... et formes appropriés pour l'usage des plantations.

Aussi un grand lot de chapeaux de paille de tout genre pour hommes, jeunes gens et enfants.

A vendre par DAWSON & CO,
Rue de Chartres No 4, entre Douane & Canal.

FARINE ET PROVISIONS.

500 barils FARINE extra,
100 do do S. F.
200 do de fine.
15 boucauts PLATS COTES désossés.
20 tierçons JAMBONS passés au sucre.
50 barils PORC MESS prime, QUALITE EXTRA
100 do PORC MESS, overweight.
100 do de RUMP do
25 tierçons SAINDOUX, choix.
300 barillets do do

En magasin et à vendre par
D. P. ETHELL,
rue Poydras, No 105.

AVIS AUX FRANÇAIS,

A PROPOS DU TIRAGE.

LÉON LAUGRIN,

AVOCAT FRANÇAIS ET NOTAIRE PUBLIC.

Consultations relatives au recrutement, de 9 heures à 1 1/2 h. et de 4 à 6 heures du soir, à son bureau,

144, RUE ROYALE,
entre Toulouse et St Pierre

Evitez le tirage!

ON FOURNIT DES REMPLAÇANTS.

On donne les prix les plus élevés de remplaçants

Wm McGawley & Co

Rue St Charles No 31, en face de l'hotel St Charles.

Ayant donné une obligation et de bonnes garanties au bureau du colonel STURGEON, maréchal prévôt général assistant et enrôlement du service de recrutement du Département du Golfe, pour la fidèle et honorable accomplissement de nos devoirs de fournisseurs de remplaçants à ceux qui tombent au sort, nous sommes autorisés par les autorités militaires et sommes prêts à fournir des remplaçants dans le plus bref délai et aux conditions LES PLUS RAISONNABLES.

On donnera les meilleures références pour la fidèle exécution des contrats

Evitez la conscription.

D. G. WARNER & Cie,

COURTIERS AUTORISÉS.

59......rue du Camp......59

☞ Fournissent des remplaçants.

Renseignements donnés gratis.

Références—MM. Bam. Debow & Cie.
O. W. Graham & Cie.
W. H. C. King & Cie.
W. Lyon & Cie.
Capt. S. W. Scott.

Le tirage! Le tirage! Le tirage.

FONTAINE & Co.

Passage de la Bourse, No 38 et 41, près la rue de la Douane.

Remplaçants fournis à des conditions avantageuses.

Reçu sommes de vieux citoyens et pouvons donner les meilleures recommandations, le chef de notre maison a acquis une longue expérience au service des Etats Unis.

☞ Nous délivrons les documents d'exemption et donnons tous les renseignements nécessaires.

EVITEZ LE TIRAGE.

60......*Rue Carondelet*......60

CEUX qui désirent avoir des remplaçants pour remplir le tirage ordonné par les ordres généraux No 4 émanés du Quartier Général de la Division Militaire de l'Ouest Mississipi, série courante, peuvent les avoir, à des conditions excessivement avantageuses, en s'adressant au soussigné, au No 60 de la rue Carondelet, au premier.

Ayant acquis une grande expérience dans le service militaire, les soussignés sont en mesure de rendre utiles à ceux qui auraient besoin de leurs services.

S'étant munis des papiers nécessaires, ils sont convaincus de pouvoir satisfaire tout le monde. Ils demandent des hommes capables de servir de remplaçants.

Munis de se présenter et l'on s'est assuré par l'appui au service militaire, le titre d'étranger, &c. Que chacun apporte ses papiers.

Conseils gratis.

ANDREWS & McBETH.

TIRAGE! TIRAGE!!

Avec permission de l'autorité pour assister et procurer des remplaçants.

Le seul bureau en ville qui assure contre le TIRAGE aux conditions les plus avantageuses.

On y fournit des REMPLAÇANTS, dans le plus bref délai.

A. & S. NEWHOUSE & CO.,
No 19, rue St Charles.

Conscription! Conscription!!

L. H. PERRET & Cie

ETANT autorisés par colonel Sheldon Sturgeon, chef en chef du bureau de recrutement et A. A. Marshall, général, dépt. du Golfe, &c.

Nous sommes prêts à fournir des remplaçants dans le plus court délai aux conditions les plus raisonnables.

Nous sommes aussi prêts à assurer contre la conscription.

Les meilleures recommandations sont données.

L. H. PERRET & CO,
165, rue Commune.

Tous les jeunes gens qui sont exempts de la conscription trouveront des plus grands avantages, en s'adressant à eux.

L. H. PERRET & CO,
165, rue Commune.

Evitez le tirage! Evitez le tirage!

Evitez le tirage! Evitez le tirage!

J. A. CLARK,

RUE GRAVIER, No 143,

DEMANDE ET FOURNIT DES REMPLAÇANTS.

AYANT obtenu une autorisation spéciale du colonel Sturgeon, il est prêt à fournir des papiers d'exemption dans le plus bref délai et aux conditions les plus libérales. Adressez-vous, avant d'aller ailleurs, au No 143 de la rue Gravier.

J. A. CLARK,
ancien citoyen.

Il donne tous les renseignements nécessaires aux papiers d'exemption.

Le Tirage—Le Tirage

THOMAS LYNNE,

92 **Rue du Camp** 92

Ayant obtenu une autorisation spéciale du Col. SHELDON STURGEON, surintendant du service de recrutement volontaire, et maréchal-prévôt général assistant Etat de la Louisiane, département du Golfe, conformément à son ordre sur le fait de fournir des substituts, offre ses services aux personnes et à ceux qui tomberont au sort ou seront enrôlés.

THOMAS LYNNE,
rue du Camp, No 92, au premier.

ON DEMANDE DES SUBSTITUTS

HOTEL RICHELIEU,

(Bagdad, Mexique.)

JULES MARTIN, propriétaire du Restaurant Victor à la Nouvelle Orléans, a l'honneur d'annoncer à ses nombreux clients et au public en général qu'il vient d'acheter à Bagdad (Mexique), le restaurant hôtel dirigé autrefois par M. Ferranti et connu sous le nom d'Hôtel Richelieu.

Il espère que la bienveillant patronage qui lui a été accordé depuis 27 ans à la Nouvelle Orléans lui sera continué dans son nouvel établissement.

Un service attentif, une bonne cuisine, une cave bien pourvue et des chambres confortables seront ce que les voyageurs trouveront chez lui.

Hôtel du Globe

A BAGDAD (Mexique).

M. L. CHAPLAIN a l'honneur de prévenir le public en général qu'il vient d'ouvrir un hôtel à Bagdad (Mexique) expressément pour les voyageurs, où l'on trouvera bonne table et logement à des prix modérés.

L. CHAPLAIN, propriétaire.

Hotel du Grand Orient

A BAGDAD (Mexique).

MM. GEORGE & CIE, annoncent à Messieurs les voyageurs qu'ils trouveront dans cet établissement des chambres et une bonne table, servie à des prix modérés.

Hotel de l'Europe,

A BAGDAD (MEXIQUE.)

Mme A. GIRARD, seule propriétaire.

CHAMBRES GARNIES

Et table servie à toute heure.

L'ancienne maison tenue par Mme A. Girard et M. L. Martin étant dissoute, Mme Girard, ne sera responsable d'aucune dette non contractée par elle-même pour cet hôtel.

Restaurant Washington

M. A. CAMORS, avantageusement connu en cette ville pour avoir tenu le "Commercial Restaurant", a l'honneur d'annoncer à ses nombreux clients et au public en général, qu'il vient d'ouvrir le RESTAURANT WASHINGTON au lac Pontchartrain, de concert avec M. Jules Courché.

Il espère que la bienveillant patronage qui lui a été accordé depuis longues années, lui sera continué dans ce nouvel établissement

RESTAURANT GRASSOT.

Rue St. Pierre 68,

entre Royale et Bourbon.

M. ANTOINE ALCIATOR ayant fermé sa barre et transformé son établissement en un RESTAURANT, se met à la disposition de ses amis et du public en général: On trouvera chez lui une cuisine de premier ordre et des vins de choix.

Pensionnaires au mois et à la semaine.
Repas de corps, noces, festins, &c.
Salons pour familles—Chambres garnies.
M. Antoine Alciator se charge également de toutes commandes pour la ville.

Restaurant Français,

72—RUE DE CHARTRES—72

Tenu par M. Philippe Forgèt.

Ancien propriétaire du Restaurant des Amis.

CHAMBRES GARNIES — Pension au mois et à la semaine. MM. les habitants trouveront toujours des chambres à leur disposition. Repas de noces, baptême, &c. M. FORGET conservera ses anciens prix.

$20 DE RECOMPENSE.

Un cheval bai ayant un des pieds de derrière blanc et une petite étoile blanche au front, haut d'environ seize mains, les crins intérieurs de la queue coupés, une petite cicatrice sur la côte droit du dos, a été perdu ou volé vendredi dernier. La susdite récompense sera payée à quiconque le ramènera à JOHN DINNIES, Grande Route St Jean, près Gentilly, ou au No 393 du Chemin du Bayou.

Perdu, le 16 courant, au matin, un chien d'arrêt rouge, poil ras, ayant une petite tache blanche sur la tête. La personne qui le ramènera rue St Philippe No 21 recevra une récompense libérale.

John S. Tully,

AVOCAT,

Donne des consultations en anglais, en français et en espagnol.

26......*Commercial Place*......26

T. J. & W. H. COOLEY,

AVOCATS,

Rue St.-Charles No 36 au Premier, chambre No 4.

Aux planteurs de Riz.

Attention!

TISSU DE FIL DE FER pour les moulins à Riz, fait sur commande expressément pour nous et de différentes grosseurs.

A vendre par RICE BROS & CO,
Rue Tchoupitoulas, No 162
près le marché Ste. Marie.

Bernard Turpin,

ENCANTEUR

ET

NEGOCIANT COMMISSIONAIRE,

No 97, rue de la Vieille Levée entre St Louis et Conti. 16 avril —1m

Banque du Commerce de la Nlle-Orléans.
—Département des Travaux Hydrauliques—

UN dividende de TROIS PIASTRES ET DEMIE par action, a été déclaré ce jour par la Direction, payable aux actionnaires le 15 du courant.

S E PERCY secrétaire

Banque de l'Etat de la Louisiane

Nouvelle-Orléans 27 mars 1865.

TOUTES les personnes qui doivent à cette institution sont requises de venir payer dans le terme ... Les billets qui ne seront pas payés dans le délai mentionné seront mis en Cour.

Par ordre des Commissaires en liquidation
L. B. BERNARD
Secrétaire

Dissolution de Société.

LA société existant sous le nom de J FIQUET & J BOUVET, maison de chapellerie, située encoignure Camp et Commune est, à partir de ce jour, dissoute d'un commun accord.

MM. J. Fiquet & J. Bouvet restent chargés de la liquidation aux adresses ci-dessous.

J BOUVET,
No 60, Douane, entre Chartres et Vieille-Levée
J FIQUET,
No 60 Chartres, coin Bienville.

Nlle-Orléans, 17 avril 1865

Compagnie d'Assurance Hope, de la Nlle-Orléans.

No 2?, RUE DU CANAL

Nlle-Orléans, le 14 Décembre 1864.

A UNE assemblée générale de la Direction tenue ce jour, il a été résolu qu'à partir de cette date une bonification de VINGT POUR CENT sera faite sur le montant de leurs primes aux personnes qui assureront dans cette compagnie.

La bonification ci dessus de 20 p 100 sera payée comptant, cette compagnie n'émettant pas de scrip.

A. LEBRETON,
Secrétaire

Nouveau magasin de Cigares.

AVIS AU PUBLIC.

J. A. DEL TRIGO, et favorablement connu depuis nombre d'années des consommateurs de cigares annonce à ses amis et au public qu'il vient de réouvrir le magasin GRAND... au coin des rues ROYALE et BIENVILLE, où il y trouvera les marques de cigares les plus en vogue, ainsi que cigarettes, tabacs, &c. Il espère que ses anciennes clientèles voudront bien lui accorder le bienveillant patronage dont elle l'avait déjà honoré.

Le coke à 50 cents le baril.

LA Compagnie du Gaz de la Nouvelle Orléans offre à maintenant du coke à 50 cents le baril pour un grand nombre de ses clients qui veulent en faire une provision pour la saison prochaine.

WM S. BROWN, Trésorier.

AVIS

LE soussigné, inspecteur des poids et mesures pour le Troisième District de la ville, annonce au public qu'il a ouvert son bureau au magasin de fer battu de M. Joseph Jacob, rue des Champs Elysées, No 27, près le coin de la rue Victoire, en face du dépôt du chemin de fer Pontchartrain.

A. BUSTO,
Inspecteur du Troisième District.

Bureau, rue des Champs Elysées No 2

AVIS.

LES expéditeurs de marchandises pour Matamoros sont informés que le soussigné ayant conclu des arrangements avec des maisons respectables de Bagdad et de Matamoros, les marchandises seront livrées immédiatement aux consignataires, soit à Bagdad, soit à Matamoros.

J. M. ORIOL,
Rue St Louis, No 4

Changement de magasin.

G. BORZINO,

IMPORTATEUR de vins, liqueurs, huile d'olive, sardines, fruits, amandes, macaroni et vermicelli d'Italie, bouchons, &c, &c, a l'honneur d'informer le public qu'il a transféré son magasin au

No 71, rue de la Vieille Levée, entre Conti et Bienville.

AVIS.

LE Dr. Dr. LAUREAL, médecin homéopathe, rue St Pierre No 1?7, s'occupe des diverses branches de sa profession et en particulier des maladies vénériennes.

Consultations de 1 à 3 heures A. M.

LE Dr. JULES A. MATHIEU,

HOMŒOPATHISTE,

REPRENANT avec activité l'exercice de la Médecine, informe ses clients et le public, qu'il vient d'établir son DOMICILE ainsi que son CABINET DE CONSULTATION au

No 319 rue des Remparts,

près l'Esplanade.

Heures de consultation, de 8 à 9 A. M. et de deux à quatre heures de l'après midi.

CHANGEMENT DE DOMICILE

JACQUES GRUET a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'il a transféré son magasin des Nos 141 et 121, rue Royale, entre St-Louis et Toulouse, où il continue à y vendre des meubles neufs et d'occasion, et à faire des échanges et des déménagements, de toutes façons de satisfaire ses nombreux clients sous le passé.

Graines de Coton.

QUATRE MILLE boisseaux CLUSTER,
500 do VICE,
500 do provinces de Bord,
500 do PETIT GOLFE.

A vendre par JOHN H. CARTER,
No 10, rue Tchoupitoulas

LE Dr. RODRIGUEZ

De la Faculté de la Havane,

Arrivé dernièrement de Londres, de Paris et quelques des principales villes de l'Europe, offre ses services au public pour le traitement de la gravelle, des catarrhes de ..., de l'inflammation chronique des reins, de la goutte, rhumatismes chroniques, etc. Il guérit d'une manière prompte et radicale au moyen de ses remèdes... Le Dr. Rodriguez offre également ... Il peut produire des certificats du succès de son traitement dans les cas les plus rebelles.

Cabinet de consultation — Rue Conti, No 73, entre les rues Royale et Bourbon. Heures de consultation, de midi à 3 heures de l'après midi.

PHOTOGRAPHIE ARTISTIQUE

FERNAND & LEGRAS ayant ouvert rue du CANAL No 134, entre St Charles et Carondelet, une nouvelle galerie Photographique, ont l'honneur d'inviter le public à venir visiter le genre d'installation entièrement NOUVEAU qu'ils ont adopté, pour avoir des avantages qu'il offre pour l'exécution de toutes sortes de Photographies, Ambrotypes, Mélanotypes, Copies, &c, à des prix des plus modérés. Photographie sont modérés, leur travail sera toujours recommandable.

Les DAMES, contrairement à ce qui existe dans beaucoup d'autres maisons, trouveront le tout réuni, etc. pour COIFFURE toujours à leur disposition sans rétribution.

L'encadrement et tout cartonnage fin sera fait dans l'établissement ainsi que la retouche.

Des leçons de DESSIN et PEINTURE seront données par M. FERNAND aux conditions libérales.

PHOTOGRAPHIE ARTISTIQUE

On appelle particulièrement l'attention du PUBLIC FRANÇAIS sur les portraits faits par la COMPAGNIE PHOTOGRAPHIQUE DE LA NLLE ORLEANS,

57......*Rue du Camp*......57.

Cette compagnie possède un local où la lumière est admirablement distribuée, des salons élégants, des instruments perfectionnés, et tous les accessoires qui joints au talent de l'artiste, permettent de fournir des EPREUVES PHOTOGRAPHIQUES d'une incontestable supériorité.

PHOTOGRAPHIE

Seulement $3 la douzaine.

AYANT acheté la galerie de Photographie du No. 75 DE LA RUE DU CAMP, nous avons l'honneur d'annoncer au public que nous sommes prêts à leur fournir toutes espèces de Photographies.

Ambrotypes, ferrotypes, dito, sur ivoire, de la plus grande beauté, tirés dans le plus bref délai.

Nous exécutons toutes sortes de Photographies à la satisfaction de notre clientèle et à aussi bas prix que possible.

JOSEPH LANGWITH,
JOHN WEBB.

CIGARES DE LA HAVANE.

EN débarquement du navire C. W. Wilder, arrivé de la Havane—

137,000 CIGARES

Regalias de Londres, Brevas, Media-Regalias, Cilindrados, Especiales, Londres, Conchas, Flor de Prensados, Vegueros, Canones, Rayados.

Des marques

La Intimidad, La Legualdad, El Globo, Lattenaga, La Gloria, Riegers, Flor de Vega, Alfarda &c.

A vendre par E. TROISGROS, No 37, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée

A LA

"PLUME DE BRONZE".

Papeterie, Imprimerie et Reliure

ARTICLES DE BUREAUX

—AU GRAND COMPLET—

☞ Tous les *articles* et les *travaux* sortant de cette maison sont garantis.

Gros et Détail.

Expéditions à la campagne et au Mexique.

FRANCIS BOUVAIN,

62, RUE BOURBON,

ET 149, RUE GRAVIER.

☞ Toute commande pour la ville s'expédie franc de port à domicile.

Les clients pourront faire leurs commandes par écrit, les expédier par la Poste, Boîte No 1.

Entrepot de Tapis,

No. 19....Rue de Chartres....No. 19

NOUS avons en magasin un grand assortiment de tapis tels que—
MEDAILLONS, velours tapisserie,
WILTON, 3 plis et ingrain.
VENITIENS et autres tapis.
NATTES blanches, rouges, carreaux, &c.
TOILE CIREE de différentes largeurs et qualités.
Couvertures de table et de piano, paillassons, nattes de cocos d'escalier, abat-jour, corniches et baies pour fenêtres, carpettes ... et des articles ... à des prix modérés pour du comptant.

A. BROUSSEAU & Co

L. E. MARCHAND, IMPRIMEUR

991....... Rue de Chartres 991
Entre Ste Anne et Dumaine.

VENTE PAR LE MARSHAL

Edwin Oliver, tuteur, contre James Cosgrove.

DANS LA COUR PROVISOIRE DES ETATS-UNIS pour l'Etat de la Louisiane—No 409—En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé hors de la Cour Provisoire des Etats-Unis, l'Hon. Charles A. Peabody président, dans la susdite affaire, je vendrai, à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Canal et Douane dans le Deuxième District de cette ville, mardi, 9 mai 1865, à midi, les propriétés ci-après décrites, savoir:—

1o—Un certain terrain situé dans le Premier District de cette ville, au faubourg Ste Marie, désigné par le No 12?, sur un plan dressé par Louis Bringier, le ?1 avril 1855, et déposé au bureau de William Christy, alors notaire. Le dit terrain a, au pied anglais, 23 pieds 10 pouces et 2 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, entre les rues Lafayette et Girod, sur 57 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur. Ensemble, toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus.—C'est la même propriété qui a été achetée, par le défendeur, de David White, par acte passé par devant A. Boudousquié, notaire public de cette ville, le 29 avril 1857. Ensemble 110 actions, réduites à 103 de la Banque des Citoyens de la Louisiane.

2o—Un autre morceau de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus, les droits, voies et dépendances du dit terrain qui est situé derrière et attenant au dessus décrit et fait partie de la propriété, par derrière d'un certain terrain situé dans le même ilet, acheté par le défendeur de Henry Parish, et dessiné par lui même passé pardevant Theo. O. Stark, notaire public, et désigné par le No 24 sur un certain plan fait par W. T. Thompson, voyer, portant la date du 23 février 1850 et déposé au bureau de H. B. Cenas, ci-devant notaire de cette ville—lequel terrain est également désigné par le No 24 sur un certain plan dressé par C. A. Hedden, architecte, portant la date du 24 mars 1851 et déposé au bureau du dit notaire—comme plan No 149. Le dit morceau de terre a 19 pieds, 7 pouces à partir de la ligne du fond de la propriété décrite en premier lieu, dans le direction de la rue Commune, sur 41 pieds, 8 pouces et 1 ligne, plus ou moins, entre lignes parallèles, dans la direction de la rue Girod—à laquelle fait face le terrain principal dont il est séparé et forme partie de la propriété.

CONDITIONS—Pour la propriété décrite en premier lieu, l'acquéreur devra assumer le paiement d'un billet pour actions—stock note—à la somme de $? en faveur de la Banque des Citoyens de la Louisiane, payable le 1er janvier 1866, ou renouvelable conformément aux conditions de la dite Banque sur ce prix, ... Pour le reste du montant d'adjudication, comptant sur livraison, en billets du Trésor des Etats Unis. Le dit acquéreur devra assumer toutes les obligations et responsabilités d'un actionnaire de la dite banque, résultant de la charte et des lois qui l'ont fondée. Pour la propriété décrite en second lieu, comptant sur livraison, en billets du Trésor des Etats Unis. Cette propriété est levée, sur la dite saisie jusqu'au 1er novembre 1863.

I. EDWARDS CLARKE, Maréchal des Etats-Unis

Mme Célestine Nérault, veuve de Charles Adolphe, contre Jacques Alfred Greaud et Jean Félix Greaud.

Dans la Cour Provisoire des Etats Unis pour l'Etat de la Louisiane, No 48?

EN vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé hors de la Cour Provisoire des Etats Unis pour l'Etat de la Louisiane, l'Honorable Charles A. Peabody président dans la susdite affaire, je vendrai à la maison de Cour, dans la paroisse d'Iberville, samedi, 6 mai 1865, à 11 heures du matin, la propriété ci-après décrite, savoir:—

Un certain morceau de terre ou habitation sucrière, situé dans la paroisse d'Iberville, sur la rive supérieure du bayou Plaquemine, ... supérieur, appelé et connu sous le nom de bayou Jacob, à environ vingt arpents de la marge du fleuve Mississipi—lequel morceau de terre a dix-huit arpents, plus ou moins, de face audit bayou Jacob, sur les différentes profondeurs appartenant au dit morceau de terre, ayant environ mille trente arpents, plus ou moins, en superficie, moins la réserve de Mme Elizabeth Pritchett, veuve de William Dodd, décédé, et en sera fait mention ci-après. Le dite habitation est bornée en haut par la propriété de Gervais et de Romain Sabistre, au dessous par les terres de F. Lucien Marionneaux & Cie., ensemble toutes les améliorations qui se trouvent dessus, tous les nègres servant à faire en sucre, tous les meubles qui y sont attachés et y appartiennent, moins la réserve de la dite veuve William Dodd.

La dite réserve comprend toute la partie de l'habitation ci-dessus décrite et étant la partie inférieure de la dite habitation—ayant environ dix arpents de face au dit Bayou, et la profondeur de cette partie de la barrière de la savane qui traverse et s'étend jusqu'à la ligne intérieure. Les limites et les bornes dudit morceau de terre réservé par la dite veuve Dodd ont été taxes et marquées par des poteaux et autres marques, faites et plantées du consentement de toutes les parties intéressées. La dite veuve William Dodd est estimé de manière à comprendre environ cinquante arpents de superficie.

Egalement, la maison, les dépendances et autres améliorations qui se trouvent sur le dit morceau de terre ainsi réservé par la dite veuve William Dodd, laquelle maison est habitée actuellement par la dite veuve William Dodd; de plus le droit, à la dite veuve William Dodd, de couper, sur la dite habitation, du bois de chauffage, du bois de cyprès et tous autres bois qu'elle jugera convenable — seulement pour son usage et non pour en faire un commerce, également le droit de passage sur la dite habitation pour prendre le dit bois; également le droit de mettre ... dans les fossés de la dite habitation. La dite veuve William Dodd s'est engagée à ne vendre les susdits réservés à aucune personne ou personnes excepté au propriétaire ou propriétaires de l'habitation ci-dessus décrite, les terres réservées seront vendues au propriétaire ou aux propriétaires de la dite habitation, à une évaluation raisonnable qui devra être faite par deux experts dont l'un sera choisi par le vendeur et l'autre par l'acheteur ou les acheteurs avec autorisation, et, s'il est nécessaire, de choisir un arbitre.

Conditions—comptant en billets du Trésor des Etats Unis.

I. EDWARDS CLARKE,
Marshal provisoire des Etats Unis

Dominique Lausta contre Kittredge & Ewin et Belloq, Noblom & Co, et al.

Dans la Cour Provisoire des Etats-Unis, pour l'Etat de la Louisiane, No 352.

EN vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par la Cour Provisoire des Etats-Unis pour l'Etat de la Louisiane, l'Honorable Charles A. Peabody, président, dans la susdite affaire, je vendrai, à l'enchère publique, à la maison de Cour de Thibodeaux, dans la paroisse de Lafourche, MARDI, 25 Avril 1865, à midi, la propriété ci-après décrite, savoir:

Une certaine habitation sucrière, située dans la dite paroisse, sur la rive gauche du bayou Lafourche, à environ quatorze milles au-dessous de la ville de Thibodeaux, ayant vingt-cinq arpents de face au bayou Lafourche, dont quatorze arpents sur une profondeur de quarante arpents, et les onze arpents restant sur une profondeur de quarante arpents. La dite habitation est bornée, sur la ligne supérieure, par des terres de Pierre Lefebvre et d'autres terres d'Ebenezer E. Kittredge et de Fayette C. Ewing; au-dessous ou sur la ligne inférieure, par des terres de Jean Bertrand et les terres de Thomas M. Williams; Ensemble, toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus; les machines et installations—saisies dans ce procès.

Conditions—Comptant sur livraison, en billets du trésor des Etats Unis.

I. EDWARDS CLARKE,
Marshal provisoire des Etats Unis.

Hays Russell & Co., contre John Bishop.

Dans la Cour Provisoire des Etats Unis pour l'Etat de la Louisiane—No 511.

EN vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé hors de la Cour Provisoire des Etats Unis pour l'Etat de la Louisiane, l'Honorable Charles A. Peabody, président dans la susdite affaire, je vendrai à l'enchère publique, au magasin situé rue Carondelet, encoignure des rues Magazine et St Joseph, JEUDI, 27me jour d'avril 1865, à 10 heures du matin, les propriétés ci-après décrites, savoir:—

Un lot d'épiceries, fruits secs et dans des boîtes de ferblanc, conserves, vins, cidres, sauces, etc. Egalement marchandises sèches, telles que soies, rubans, dentelles, etc.—le contenu du dit magasin d'épiceries. Egalement, meubles et installations dans le dit magasin, d'après l'inventaire qui se trouve dans ce bureau—Saisis dans le procès.

Conditions—Comptant sur livraison, en billets du Trésor des Etats Unis.

I. EDWARDS CLARKE,
Marshal Provisoire des E. U.

INSTITUTIONS

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme DERON,

275.......*RUE DAUPHINE*.......275.

ON peut, pour plus de renseignements, se procurer le prospectus à l'établissement, ou chez les principaux libraires.

INSTITUTION LOCQUET.

PENSIONNAT ET EXTERNAT DE JEUNES DEMOISELLES.

RUE DU CAMP

No 199 et 201, entre Julia et St. Joseph

☞ Pour renseignements, s'adresser au local de l'institution, ou des prospectus seront délivrés.

Institut St-Charles

Dirigé par Mme C. MACÉ.

Pensionnat et Externat pour les Demoiselles
101......RUE BOURBON......101
En face de l'Opéra.

CETTE Institution, transférée dans une des plus vastes maisons de la ville, peut aujourd'hui recevoir un plus grand nombre de pensionnaires. Le local étant d'être disposé de manière à satisfaire à toutes les exigences d'un établissement de ce genre; la cour est vaste, aérée, ombragée; les salles d'études et les dortoirs sont parfaitement aérés.

Les professeurs attachés à cette Institution sont tous choisis parmi les meilleurs de la ville. M. Garreau, ancien chef d'Institution à Paris, est, depuis plusieurs années, chargé des cours d'Histoire et de Littérature.

S'adresser à l'Institut pour avoir des prospectus.

LOUISIANA ACADEMY.

Institution dirigée par M. A. *Ferrier*

PENSIONNAT ET EXTERNAT

Pour les jeunes gens, RUE HOPITAL, No 131 entre Dauphine et Bourgogne.

☞ Les plus variés de ... selon le degré d'avancement des élèves.

☞ Les personnes qui désirent des prospectus peuvent s'adresser à l'Institution, rue Hôpital, No 131, entre Dauphine et Bourgogne.

ECOLE

Française, Anglaise et Espagnole.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SUPÉRIEUR.

PENSIONNAT ET EXTERNAT

CLASSES DU SOIR.

240, 242, 244, Rue des Remparts.

MODES.

MLLE EMMA GRUNIER, ex-première de la maison BAXTON, ancienne maison BINOCHE, a l'honneur d'informer les dames de la Nouvelle Orléans que, succédant à Mme RENAUD-LEPETIT, encoignure Royale et Toulouse, elle apportera les plus grands soins aux commandes qui lui seront faites, et s'efforcera de mériter le patronage qui a toujours été accordé à cette maison.

CONSERVEZ VOS DENTS!

J. A. CASADAVANT,

CHIRURGIEN-DENTISTE
195......RUE DU CANAL......195
entre Bourgogne et Remparts, où il continue à exécuter soigneusement toutes les opérations dans l'art du dentiste.

Consultations en français, en espagnol et en anglais

Le Dr. A. L. PLOUGH, Jr

CHIRURGIEN DENTISTE,

SUCCESSEUR DU DOCTEUR E. BOUCHON, Cabinet au coin Bourbon et Orléans—Entrée 30, rue d'Orléans.

MALADIES.

Dépuratif, Pommade, Injection et Poudre du Dr. VERGÉ.

TOUTES les maladies secrètes, anciennes et récentes, les écoulements, ulcérations, plaies, dartres, boutons et taches syphilitiques, &c., sont radicalement guéries par l'emploi des médicaments du Dr. F. VERGÉ. Le dépuratif est spécialement recommandé aux personnes dont le sang est acre ou vicié. S'adresser à DAllong Jne, pharmacien, encoignure Orléans et Bourbon.

VENTES JUDICIAIRES.

William Mastery vs. Louis C. Amy.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 11,11?—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procèderai, le SAMEDI treize de mai 1865, à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

1o—Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Rendon, de la Douane et l'Avenue Hagan, désigné par le No Dix, d'après un plan dressé par C. A. de Armas, et déposé dans l'étude de Selim Magner, ... à la susdite date ... mesurant ... pieds de face à la rue Bienville ... avec toutes les bâtisses et améliorations ... droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

2o—Une portion de terre située au faubourg Marigny, ... à la distance de ... pieds de l'encoignure de la rue Bienville et ... pieds de profondeur. Ensemble avec toutes les bâtisses et tout ce qui y appartient.

3o—Deux terrains et ... situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues de la Douane, Bienville, Broad et Dorgenois. Les dits terrains sont contigus et désignés par les Nos Cinq et Six du dit ilet et mesurent chacun ... pieds de face à la rue Bienville, sur une profondeur de ... Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations ... servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

4o—Cinq terrains situés au faubourg Pontchartrain et dans l'ilet ... par les Nos Un, Deux, Trois, Quatre et Cinq, ... la rue des Sauvages ... et ... Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété a été acquise par le dit ... Conditions—Comptant au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats Unis.

ALFRED SHAW,
Shérif de la Paroisse d'Orléans

A. Marie D'Aubigné, par son agent Jean C. Lavillebeuvre, vs Geo. S. Mandeville & G. L. C. Davis, tuteur, &c.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No ...—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI treize de mai 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont suit la description:

Un Terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gravier, Carondelet, Union et Baronne, et mesurant vingt-cinq pieds de face à ladite rue Gravier, et vingt-cinq pieds de largeur dans sa partie de derrière, sur ... pieds de profondeur entre les lignes ... Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, servitudes et avantages y appartenant.

Cette propriété a été acquise par le dit Geo. S. Mandeville et Emilie M. Roper, de John G. Cocks, par acte au rapport du dit notaire Cenas, en date du 23 février 1857.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats Unis.

ALFRED SHAW,
Shérif de la Paroisse d'Orléans

Charles F. Berens vs Jean Marie Dominique Gautier.

TROISIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 15,9?7—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI vingt neuf d'avril 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont suit la description.—

Deux terrains contigus, situés au faubourg Tremé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues du Canal de la Douane, Broad et Dorgenois, désignés par les numéros Quatre et Cinq d'après un plan dressé par J. A. Pueyo, arpenteur, le 6 de décembre 1831 et déposé en l'étude de A. Ducatel, ci-devant notaire public en cette ville, au livre de plans No 5, sous le No 22.

Le No Quatre, mesure, mesure américaine, trente pieds de face à la rue du Canal sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles et le No Cinq mesurant cinquante-sept pieds quatre pouces et cinq lignes de face à la rue du Canal, vingt pieds et six lignes de largeur dans sa partie de derrière, sur cent pieds de profondeur.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Isidore E. Pinard suivant acte au rapport de Philippe Lacoste, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 23 février 1836. Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant, au moment de l'adjudication en billets du Trésor des Etats Unis.

ALFRED SHAW, Shérif de la paroisse d'Orléans

Bert F. Smith vs George E. Tyler.

SIXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 11,655—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le ... avril 1865, à 11 heures du matin, sur les lieux, aux écuries situées rue des Remparts entre Toulouse et St Louis, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de un BUGGY.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication en billets du Trésor des Etats Unis.

ALFRED SHAW,
Shérif de la Paroisse d'Orléans

Paul Boé vs. la dame Pauline, Frank, épouse séparée de biens, de Simon Schwerin.

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 15,337—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, vingt neuf d'avril 1865, à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont suit la description:

UN TERRAIN situé dans le Premier District de cette ville et désigné par le No 5 dans l'ilet borné par les rues Carondelet, St Charles, Lafayette et Girod, d'après un plan dressé par A. Ritchell & Co, architectes, le 17 de février 1857, déposé en l'étude de H. B. Cenas, ci-devant notaire en cette ville.

Ledit terrain mesure vingt trois pieds quatre pouces de face à la rue Carondelet, sur quatre-vingts pieds six pouces de profondeur et face à la rue Girod et borné par la dite rue Carondelet. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Les bâtisses et améliorations consistent en une maison en briques à deux étages avec attique, et une cuisine en briques à deux étages, &c.

Cette propriété appartient à la dite dame Schwerin, au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite de Basile Laplace, suivant acte au rapport de Abel Dreyfous, notaire public en cette ville, en date du 25 octobre 1861.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant, au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats Unis.

ALFRED SHAW,
Shérif de la Paroisse d'Orléans

Succession d'Ant. Chalaire Sr.

Vente par le shérif, pour opérer un partage

EN vertu d'un ordre de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour du Deuxième District Judiciaire, siégeant dans et pour la paroisse de St Bernard, en date du 4 avril A. D. 1865.

J'exposerai en vente, à la maison de Cour de la dite paroisse, LUNDI huit mai 1865, à midi—Un terrain situé dans la paroisse de St Bernard, à environ quatre milles du fleuve Mississippi, ayant environ quatre vingt dix pieds de face à la rive droite du Bayou Terre aux Boeufs, sur quarante arpents de profondeur, borné, sur la ligne supérieure, par la propriété de feue Anaïs Conand et, sur la ligne inférieure, par celle de Louis de St. Germain—avec toutes les BATISSES et améliorations qui se trouvent dessus.

Les conditions de la vente sont telles que quiconque achètera le susdit terrain n'en prendra pas possession avant le 1er janvier 1866.

Conditions—Comptant, sur livraison.

Bureau du Shérif, paroisse de St Bernard, 5 avril 1865.

J. M. SERPAS,
Shérif.

LE CHARTER OAK STOVE (Poêle Charter Oak)

CONTRE LES

Live Oak, Forest Oak et autres contrefaçons.

TOUT article fabriqué ayant une véritable valeur acquiert invariablement de la réputation; la demande augmentant et le public manifestant sa préférence pour l'article, les imitateurs et contrefacteurs se mettent à l'œuvre. La grande popularité du fourneau de cuisine connu sous le nom de CHARTER OAK COOKING STOVE a poussé plusieurs fabricants à l'imiter autant que possible sans enfreindre la patente de Giles F. Filley. Ils en ont copié le modèle afin de tromper le public et ont pris le nom qu'ils ont un peu changé. On offre ces fourneaux à la Nouvelle Orléans et on les y donne pour des Charter oak Stoves.

Les véritables CHARTER OAK STOVES ne sont à vendre qu'aux endroits indiqués plus bas et pour éviter d'être trompé, il ne faut pas en acheter ailleurs.

RICHARDS & Co
Rue du Camp, No 83
RICE BROS & Co,
Rue Tchoupitoulas, No 241
RICE BROS & Co,
Rue des Magasins, No 363
J. S. AUSTIN,
Front Levée, No 1
NEUMANN & OHLBACH,
Rue Vieille Levée, No 26

N. B.—Le véritable "Charter Oak Stove" est coûté que quelques plâtres de plus que les imitations qui ne valent rien. Les personnes qui en désirent feraient bien de noter les adresses ci-dessus.

RICE BRO'S & Co.

Chemin de fer Pontchartrain.

Arrangement du printemps et d'été.

Pour aller au Lac et en revenir le même jour, 25 cents.

Pour aller à la station Gentilly, 15 cents et autant pour revenir.

A dater de SAMEDI, 1er avril 1865, les convois partiront comme suit:

—Départ des chars—

DE LA VILLE.		DU LAC.	
6 h. A. M., char à chev.		5½ h. A. M., char à vapeur.	
8¼ " char à vapeur		7 "	
9½ "		8¼ "	
10¾ "		9½ "	
Midi		10¾ "	
2 heures P. M.,		1 heure P. M.,	
3½ "		2¾ "	
4 "		3¼ "	
5 "		4½ "	
6 "		5½ "	
7 "		6¼ "	
8 "		7½ "	
		8¼ " à cheval	

☞ Les passagers qui désirent s'arrêter à la Station de Gentilly doivent en prévenir le conducteur avant le départ du convoi.

G. PANDELLY, surintendant